

J.-C. " le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisedech," nous est dépoint par St. Paul comme étant " saint, innocent, sans la moindre souillure, séparé des pécheurs, et plus élevé que les cieux."

Puisque le prêtre mortel doit ressembler à ce type divin, ne s'efforcera-t-il pas de se rendre chaque jour moins indigne de la grandeur infinie de Celui qu'il sert, par une exemption absolue de tout ce qui peut défigurer en lui l'image de Dieu ?

Il existe surtout une prière spéciale, réservée au prêtre seul. C'est celle qu'il adresse au Très-Haut en qualité de sacrificateur, lorsqu'il représente J. C. lui-même s'offrant en victime au Père céleste.

La seule pensée d'une action si sainte et si redoutable, n'est-elle pas bien propre à remplir le prêtre des sentiments les plus élevés, et à l'envelopper d'un recueillement d'une modestie, d'une sainteté en quelque sorte angéliques ?

O prêtre, que tu m'apparais grand à l'autel ! Marie elle-même n'a jamais offert ni pu offrir ces adorables mystères, et pourtant elle fut toujours si chaste et si pure ! Et toi, qui oses chaque jour appeler du ciel sur la terre le Dieu trois fois saint, ne faut-il pas que tu portes dans ta poitrine un cœur plus pur que les rayons du soleil ?

Le prêtre est encore l'homme des âmes et de toutes les âmes. Il n'en est pas du ministre de la nouvelle loi comme de celui de l'antique alliance. Le sacerdoce de J. C. n'est pas un héritage que la chair et le sang puissent transmettre ; c'est l'esprit de Dieu seul qui consacre le Lévitte et le revêt d'un caractère céleste.

En un sens véritable, il n'y a plus pour le prêtre, considéré comme tel, ni famille, ni patrie terrestre, ni amitié humaine. Il ne regarde pas les choses du côté du temps ; il se voit dans l'homme que ce qui ne doit jamais périr ; il n'envisage que les âmes, et juge tout au point de vue de l'éternité.